



No de résolution
ou annotation

À tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de cette inauguration, sachez que votre empreinte est indélébile et que vous avez joué un rôle essentiel dans la célébration de notre histoire collective.

Merci encore pour votre engagement et votre passion. Ensemble, nous continuerons à faire briller notre commune tout au long de cette belle année anniversaire !

M. le maire, quant à lui, avait déjà félicité le comité organisateur pour cette belle fête ainsi que les nombreux bénévoles et organismes qui ont collaboré à sa réussite lors de l'ouverture de la réunion.

Il a également félicité les deux organismes qui ont organisé les deux repas de Noël en décembre dernier :

- Le club des 50 ans et + pour leur souper de Noël le 7 décembre 2024.
- Les pompiers de la Caserne 31 qui ont organisé le brunch de Noël avec la visite du père Noël.

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 30, M. Jules Soucy, maire, propose la levée de l'assemblée.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le lundi 3 février 2025 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Yves Lebel, Linda Lévesque et Jérôme Dubé, formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le greffier/directeur général, M. Denis Moreau, assiste également à la réunion.

La séance est diffusée en « Live » sur la page Facebook de la municipalité.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire Jules Soucy effectue la lecture de l'ordre du jour, considérant qu'il y a eu des ajouts de quelques points au cours de la journée. L'ordre du jour a été également déposé sur la page Facebook de la municipalité.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque
et résolu

D'adopter l'ordre du jour tout en y ajoutant les points suivants :

1. Comité la *Forêt sous toutes ses couleurs* : Remerciements;
2. Fonds jeunesse du Témiscouata : renouvellement adhésion;
3. Centre prévention du suicide KRTB : membership;
4. MRC Témiscouata : quotes-parts 2025.



RS-22-0225
No de résolution
ou annotation

Période de questions

Aucune question venant des conseillers ou du public.

Nomination des représentants aux différents dossiers municipaux

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington procède à la nomination des représentants aux différents dossiers municipaux pour l'année 2025 à savoir :

C.R.S.B.P. (bibliothèque municipale)	Jérôme Dubé
Comité consultatif d'urbanisme	Guillaume Morin Sébastien Thériault
Comité voirie municipale	Jean-Noël Moreau Guillaume Morin
Comité des bâtiments	Jean-Noël Moreau Yves Lebel
Comité sécurité incendie	Guillaume Morin
R.I.D.T.	Linda Lévesque Sébastien Thériault
R.I.I.P.L.T. (installation portuaire du Lac Témiscouata)	Jules Soucy Linda Levesque
Corporation de développement touristique (regroupe aussi le comité Le Méruimticook, le responsable de la plage camping/plage)	Jules Soucy Jérôme Dubé Linda Levesque Guillaume Morin
Responsable politique familiale et MADA	Jean-Noël Moreau Jules Soucy
Comité Ressources humaines	Jules Soucy Jean-Noël Moreau Yves Lebel
Transport adapté Roulami	Sébastien Thériault
Corporation de développement économique de la région de Dégelis	Jules Soucy

Adopté à l'unanimité

RS-23-0225

Tableau de bord 2023

Considérant que les membres du conseil municipal de la paroisse de Packington ont pris connaissance du tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2024;

Par conséquent,

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu

que le conseil municipal de Packington adopte le Tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité, tel que présenté par son service de sécurité incendie pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

RS-25-0225

Aide financière – ligne de Vie du Témiscouata – Quillethon Lorraine Ouellet-Castonguay

Il est proposé par M. Sébastien Thériault
et résolu

que le conseil municipal de Packington souhaite appuyer *l'organisme Ligne de Vie du Témiscouata*, organisme qui œuvre dans le support aux personnes atteintes de cancer et à leur famille. Pour cette raison, la municipalité participera à la 31^e édition du *Quillethon Lorraine Ouellet-Castonguay* qui se déroulera du 8 au 16 février prochain. La municipalité contribuera un montant de 120\$ afin d'inscrire une équipe à l'évènement.

Adoptée à l'unanimité.

Info-Dimanche – Hommage aux bénévoles

Considérant que le 16 avril prochain, le journal Info-Dimanche publiera une section spéciale dans l'édition de Pâques rendant hommage à un bénévole de chacune des municipalités;

Considérant l'importance du travail de nos bénévoles pour notre communauté et l'importance de souligner leurs accomplissements;

il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le conseil municipal rende hommage à deux bénévoles de Packington, et par conséquent, qu'elle achète une publicité de 1/32 de page pour un montant de 120\$ afin de souligner le beau travail effectué par ces personnes au sein de notre communauté.

Adoptée à l'unanimité.

RS-26-0225

Postes Canada

Attendu que le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à la demande du ministre du Travail, Steven MacKinnon, a ordonné la fin de la grève et la reprise du service postal à Postes Canada le 17 décembre 2024, en vertu de l'article 107 du *Code canadien du travail*;

Attendu que le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a créé une commission d'enquête sur les relations de travail en vertu de l'article 108 du *Code canadien du Travail* et nommé William Kaplan à sa tête, et que cette commission, en consultation avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et Postes Canada, se penchera sur l'avenir du service postal public, y compris les changements à apporter au *Protocole du service postal canadien*;

Attendu que Postes Canada est d'abord et avant tout un service public;

Attendu que la commission a pour mandat d'examiner les obstacles à la négociation des conventions collectives entre le STTP et Postes Canada, la situation financière de Postes Canada, l'argument de Postes Canada défendant la nécessité de diversifier ou de modifier ses modèles de livraison, la viabilité du modèle d'affaires actuel, ainsi que les engagements négociés par le STTP pour assurer le maintien d'emplois à plein temps et la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses;

Attendu que la commission n'a que jusqu'au 15 mai 2025 pour soumettre son rapport final au gouvernement et formuler des recommandations sur la structure de Postes Canada;



No de résolution
ou annotation

Attendu que les mémoires sont acceptés, mais que la procédure de la commission n'a pas été médiatisée et ne s'apparente pas à une évaluation publique de fond sur le mandat de Postes Canada en consultation avec toutes les parties prenantes, comme d'autres gouvernements l'ont déjà fait;

Attendu qu'il faut que la commission ait notre point de vue sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du *Protocole du service postal canadien*, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes ayant une incapacité et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, ce qui permettrait également à Postes Canada d'assurer son autonomie financière;

En conséquence,

il est proposé par M. Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington présente les points suivants devant la commission à savoir ::

- Désire le maintien du bureau de poste dans notre localité;
- Désire le maintien du service de livraison sur l'ensemble de notre territoire;
- Que le service de Postes Canada, est un service essentiel pour l'ensemble de notre population;

Qu'il soit résolu que la municipalité de la paroisse de Packington demande au ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, et au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos, responsable de Postes Canada, pour demander qu'aucun changement ne soit apporté à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, au mandat de Postes Canada ou au *Protocole du service postal canadien* sans qu'il n'y ait d'abord eu un examen public en profondeur de Postes Canada qui comprend des audiences publiques avec tous les intervenants clés de toutes les régions du Canada.

Adoptée à l'unanimité

RS-27-0225

Congrès ADMQ

Il est proposé par M. Yves Lebel
et résolu

que le conseil municipal de Packington autorise le directeur général, M. Denis Moreau, à participer au congrès 2025 de l'ADMQ sous le thème « Redéfinir la gestion municipale » qui se tiendra du 18 au 20 juin prochain au Centre des congrès de Québec. Le coût de l'évènement est de 585\$ plus taxes. Le Conseil autorise le paiement de frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Adoptée à l'unanimité.

RS-28-0225

Demande de dérogation mineure Mme Joyce Nadeau

Madame Joyce Nadeau souhaite vendre son terrain sur le 6^e Rang, numéro de cadastre 6 276 156. Cependant la norme règlementaire concernant la façade du terrain n'est pas conforme au règlement de lotissement.

Le terrain a une façade de 45,72 mètres. La norme du règlement est une façade de 50 mètres. Le terrain a une dimension de 4 587,8 mètres carrés qui est conforme au règlement. Mme Nadeau demande une dérogation pour que le comité consultatif d'urbanisme recommande de rendre conforme ledit terrain.



No de résolution
ou annotation

Le Comité consultatif d'urbanisme considère cette demande recevable, car :

- (1) Le refus d'accorder la dérogation entraînera une conséquence sérieuse, c'est-à-dire l'impossibilité de construire un bâtiment sur ledit terrain ;
- (2) La demande de Mme Joyce Nadeau, ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;
- (3) La proposition respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;
- (4) Toutes les étapes préalables à l'émission d'un permis et au début des travaux ont été respectés ;

Le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter cette demande de dérogation mineure.

Compte-tenu de ce qui précède,

Il est proposé par Mme Linda Lévesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la demande de dérogation mineure de Mme Joyce Nadeau, pour le terrain situé sur le 6^e Rang, numéro de cadastre 6 276 156, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

RS-29-0225

Partenariat -1ère Édition du Poker Run Motoneige au Témiscouata

Considérant que l'hiver 2025 marquera la réalisation d'une nouvelle activité hivernale pour les adeptes de motoneige soit la 1^{re} édition du Poker Run Motoneige au Témiscouata le samedi 22 février prochain.

Considérant que cette nouvelle activité se veut rassembleuse afin de faire vivre aux participants(es) une expérience de randonnée agréable et pittoresque dans notre beau coin de pays.

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu

que le conseil souhaite faire partie de l'équipe de partenaires en lien avec la tenue de cette activité et que par conséquent, une commandite de 100,00\$ sera remise au comité organisateur à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

RS-30-0225

Embauche d'une surveillante à la plage municipale

Le Directeur général informe les membres du conseil que Thalia Morin ne reviendra pas comme surveillante à la plage. Mathilde Soucy était une candidate l'an dernier et elle a déposé son curriculum vitae à nouveau pour postuler sur le poste.

En raison de son intérêt personnel direct, Monsieur Jules Soucy se retire de la décision considérant que la candidate est sa fille.

Le Directeur général suggère de faire l'embauche de Mathilde Soucy, considérant la rareté des candidats et qu'elle est résidente de notre municipalité.



No de résolution
ou annotation

Le poste sera de 30 heures par semaine comme l'an dernier. Le salaire accordé sera majoré de 2.5% par rapport à l'an dernier pour un total de 18.45\$ de l'heure. L'emploi débutera le mercredi 2 juillet et se terminera le samedi 17 août 2025 pour une période de 7 semaines.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington embauche Mme Mathilde Soucy comme surveillante à la plage municipale pour l'été 2025.

Adoptée à la majorité.

Résultat ouverture du 100^e Anniversaire

M. le maire Jules Soucy débute son allocution en remerciant le comité organisateur du 100^e pour cette belle fête qui a souligné l'ouverture officielle de notre centenaire. Un total de 270 personnes ont pris part à ce bel événement le 12 janvier dernier. Les organismes collaborateurs ont été le Cercle des fermières, la Commission des loisirs et le comité jeunesse. Merci à M. Narcisse Chiasson et Mme Chantal Bérubé pour la messe avec chants grégoriens. Merci à l'équipe de bénévoles pour la préparation du repas ainsi que l'Épicerie des 4 Sous pour toutes les facilités apportées. Le bilan financier démontre un solde positif de 1215,22\$.

Formation CCU

Une formation sera donnée aux membres du comité consultatif en urbanisme de notre municipalité le mercredi 12 février prochain, à 18h30, au Complexe des Générations. Mme Carole Tardif, aménagiste à la MRC de Témiscouata sera la personne ressource de la formation. Les membres du conseil sont invités à assister à cette rencontre. Ils n'ont qu'à donner leur nom auprès du directeur général.

RS-31-0225

Acti-Familles : Demande de soutien financier

Acti-Famille adresse une demande de soutien financier. Cet organisme est très actif et proactif au Transcontinental et n'hésite pas à s'impliquer au sein des comités locaux et régionaux. Il dessert la municipalité de Packington.

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde un soutien financier de 100 \$ à Acti-Famille dans l'accomplissement de ses mandats.

Adoptée à l'unanimité

Comité la Forêt sous toutes ses couleurs : remerciements

Le Comité la Forêt sous toutes ses couleurs remercie ses partenaires pour leur appui dans l'organisation de leur rendez-vous annuel automnal des adeptes de la Forêt, de l'acériculture, de la chasse et la pêche. Une lettre a été reçue et lue par M. le maire. Merci au festival de faire rayonner notre municipalité et bonne 8^e édition en septembre prochain.

RS-32-0225

Fonds jeunesse Témiscouata : renouvellement adhésion

Le Fonds Jeunesse Témiscouata a besoin de contributions financières du milieu afin de poursuivre sa mission. En 2025, une toute nouvelle formule sera proposée. L'organisme remettra les bourses en un seul versement lors de deux événements annuels. La première remise de bourses aura lieu le 17 juin 2025 et la seconde se déroulera le 15 octobre 2025.



No de résolution
ou annotation

Les partenaires ayant confirmé leur partenariat recevront une invitation formelle pour ces deux événements.

La demande de renouvellement de notre contribution financière de l'ordre de 148,75 \$ soit un per capita de 0.25 cents par habitant, afin de permettre la continuité de l'attraction et de la rétention dans notre région de jeunes travailleurs.

Il est proposé par M. Yves Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle sa contribution de 148.75 \$ au Fonds jeunesse Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité

RS-33-0225

Centre de prévention du suicide KRTB : renouvellement carte de membre soutien 2024-2025

il est proposé par M. Sébastien Thériault
et résolu

que le conseil municipal de la paroisse renouvelle sa carte de membre soutien au Centre de prévention du suicide KRTB 2024-2025 au montant de 10 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-34-0225

MRC de Témiscouata : quotes-parts 2025

Considérant que la MRC de Témiscouata a transmis la facturation de l'ensemble des quotes-parts pour l'année 2025 ;

Considérant que le Conseil doit acquitter des factures pour un montant de 36,406.64 \$ pour la prochaine année ;

Considérant que le Conseil trouve important de répartir le paiement desdites quotes-parts en fonction de la perception des taxes municipales ;

En conséquence,

il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement des différentes quotes-parts en quatre versements égaux qui respectent la perception des taxes municipales. Que le Conseil autorise le versement de la manière suivante :

1 ^e versement	9,101.66 \$
2 ^e versement	9,101.66 \$
3 ^e versement	9,101.66 \$
4 ^e versement	9,101.66 \$

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

Aucune question venant des conseillers et du public.

Levée de l'assemblée

À 20 h 20, M. Jules Soucy, maire, propose la levée de l'assemblée.

259